

**Centre national d'excellence  
sportive de Sherbrooke**

**États financiers**

**au 31 mai 2023**



**Daniel Gamache**  
Comptable professionnel agréé inc.

---

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du  
Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke, qui comprennent le bilan au 31 mai 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke au 31 mai 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Daniel Gamache CPA auditeur*

Daniel Gamache, comptable professionnel agréé auditeur

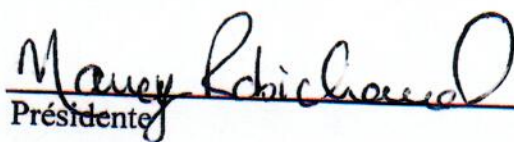
Sherbrooke, le 25 octobre 2023

## Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2023

	Monétaires \$	Biens et services \$	Total	
			2023 \$	2022 \$
<b>Produits</b>				
<b>Fonctionnement général</b>				
Subventions des partenaires (note 11)	320 000	126 659	446 659	566 353
Intérêts	7 030		7 030	1 820
Commandites et autres revenus	13 540		13 540	6 315
<b>Projets spécifiques (note 7)</b>				
Institut national du sport du Québec	351 960		351 960	282 241
Fonds de Legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013	168 792		168 792	86 842
Parrains de l'excellence	2 400		2 400	12 008
Fonds Gabriel Dion	8 356		8 356	6 500
	<u>872 078</u>	<u>126 659</u>	<u>998 737</u>	<u>962 079</u>
<b>Fonctionnement général</b>				
Salaires et contrat de service du personnel	345 458	52 000	397 458	538 164
Frais généraux (note 12)	79 610	74 659	154 269	164 432
<b>Services aux athlètes</b>				
Groupe haute performance (note 13)	263 179		263 179	227 922
Groupe espoir (note 14-a)	3 804		3 804	1 847
Groupe impulsion (note 14-b)	110 436		110 436	33 925
Sherbrooke internationale (note 14-c)	54 552		54 552	39 070
Autres services aux athlètes (note 15)	15 560		15 560	12 157
	<u>872 599</u>	<u>126 659</u>	<u>999 258</u>	<u>1 017 517</u>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<u>(521)</u>		<u>(521)</u>	<u>(55 438)</u>

Pour le conseil,

  
Présidente

  
Trésorier